

# LES COLLÉGIENS

### AGISSENT POUR L'ENVIRONNEMENT

# & LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

CAHIER DES CHARGES 2023-2024

Candidature à renvoyer au plus tard avant le 2 octobre 2023 Par mail : cd27developpementdurable@eure.fr

#### I/ Description et objectifs du projet de l'appel à projet développement durable

Le Département de l'Eure accompagne depuis de nombreuses années les collèges dans leurs actions pour le développement durable à travers divers dispositifs (Programme Personnalisé de Réussite Educative, catalogue des offres culturelles et pédagogiques, activités ponctuelles...).

Dans un contexte de grands enjeux environnementaux et sociétaux, l'éducation au développement durable joue un rôle essentiel dans la sensibilisation et la formation des citoyens de demain. En outre, la Loi «Climat et Résilience» du 21 août 2021, renforce le rôle du chef d'établissement dans la mise en œuvre du développement durable et son intégration dans les projets d'établissements.

Dans le cadre de sa stratégie de transition écologique Eure Transition Verte et pour parfaire son accompagnement auprès des collèges, le Département de l'Eure lance le présent Appel à Projet «Les collègiens agissent pour l'environement et le développement durable».

Il s'adresse à tous les collèges publics et privés, sous contrat, du territoire. Cette démarche a pour objectif de pérenniser les actions en lien avec le développement durable, à terme dans les projets d'établissement, de manière transversale, en y associant les diverses parties prenantes, et de façon transdisciplinaire.

Celui-ci est scindé en deux parties. Une première regroupe des programmes d'actions «clef en main» proposés par le Département, sous l'intitulé «thématiques proposées». Ces dernières devront être classées par ordre de préférence dans la fiche de «candidature A». La seconde, nommée «Thématique libre», permet aux collèges de créer leurs propres programmes et de les inscrire dans leur projet d'établissement (fiche «candidature B»).

Les établissements lauréats seront sélectionnés suite à une délibération du jury et devront répondre à un certain nombre de critères précisés au point IV.

#### II/ Conditions et modalités de candidature

Bien que le Département de l'Eure encourage grandement les collèges à demander leur labélisation «Etablissement en Démarche de Développement Durable» auprès de l'éducation nationale, cet Appel à Projet est réalisé en parallèle de cette démarche. La labélisation E3D de l'établissement n'est pas un prérequis dans la sélection des dossiers.

Les modalités et les conditions de candidature sont présentées ci-dessous:

- Être un collège public ou privé sous-contrat
- Compléter la ou les fiches de candidatures en décrivant votre projet pour une ou plusieurs thématiques en précisant :
  - La manière dont le projet permet d'assembler les diverses parties prenantes
  - L'approche transdisciplinaire
  - -Si les actions choisies s'inscrivent dans le projet d'établissement le préciser
    - Envoyer le dossier de candidature **avant le 2 octobre 2023, 20h00**, à l'adresse mail <u>cd2developpementdurable@eure.fr</u>
    - Sur tous les supports de communication liés à ce projet, le logo du département de l'Eure devra figurer
    - Pour la partie A, classer par ordre de préférence les actions choisies par thématiques. Il n'y a pas d'obli gation à se positionner sur chacune d'entre-elles.

#### Pour la thématique libre B. uniquement, il est nécessaire de nous transmettre :

- Avant le commencement du projet : un budget provisionnel détaillé (à compléter sur la fiche «candidature B»)
- Après l'année d'action :
- Un bilan/rapport financier (détaillé pour voir la cohérence des actions) avec les factures liées au projet.
- Un bilan qualitatif et quantitatif
- Une **restitution** faite par l'équipe projet, en incluant les élèves, des actions menées au cours de l'année. Cela pourra prendre **différentes formes** (ex : sous forme d'un article, d'une pièce de théâtre, d'un rapport illustré, d'une exposition

#### III/ Thématiques et sous-critères

#### A. Thématiques « proposées » :

Les candidats classeront les thématiques et animations par ordre de préférence. L'analyse des candidatures permettra au Département de retenir un certain nombre de collèges pour un accompagnement sur l'année scolaire 2023-2024. Pour ces thématiques «A», le collège n'aura pas de versement de subventions directes, mais le Département prend en charge les frais de ces offres pédagogiques proposées (sauf pour les transports), et à l'exception de l'action Ciné Green détaillée ci-dessous.

Afin de faire votre choix pour les thématiques A, vous trouverez en annexe II des fiches descriptives des différentes actions menées par le Département.

Les actions peuvent s'inscrire dans le projet d'établissement. Il est important qu'elles ne constituent pas des actions isolées.

#### Collégiens, éco-citoyens de demain :

Afin de prôner les comportements éco-responsables et de devenir des citoyens exemplaires.

Offre pédagogique	Nombre de collèges éligibles	Nombre de classe éligibles par collège	ODD
Eveil au goût	3	1	12 CONSOMMATION ETPRODUCTION RESPONSABLES
Accompagnement à la lutte contre le gaspillage alimentaire et tri à la source des biodéchets	4	_	12 CONSOMMATION ETPRODUCTION RESPONSABLES
Gestion et valorisation des biodéchets des collèges : installation et suivi de composteurs de «proximité en établissement»	3	_	12 CONSOMMATION RESPONSABLES
fresque du climat junior	2	En cours de définition	13 MESURES RELATIVES ALALUTE CONTRE LES CHAMEMENTS CLIMATIQUES
L'énergie dans mon collège	2	En cours de définition	7 ENERGIE PROPPE ET D'UN COUT ABORDABLE
Exposition itinérante sur la ressource en eau	4	_	6 EAU PROPREET ASSAINISEMENT

#### Nature:

Offres autour de la sensibilisation à la biodiversité locale. L'objectif est de rapprocher les collégiens de la nature afin qu'ils aient une prise de conscience autour de la protection des écosystèmes.

Offre pédagogique	Nombre de collèges éligibles	Nombre de classe éligibles par collège	ODD
Installation de ruches pédagogiques au sein des collèges et semis de plantes mellifères	5	_	15 VIE TERRESTRE
Exposition mobile sur les fleurs des champs (messicoles) accompagnée d'une animation (en lien avec le concours photos sur les fleurs messicoles)	8	_	4 EDUCATION DEQUALITÉ
Visites d'Espaces Naturels Sensibles – Découvrir la Nature dans l'Eure (DNE) collèges	9	_	15 VIE TERRESTRE

Approche Cinématographique du développement durable Afin de valoriser les différents savoirs des élèves et assurer l'inclusivité de tous types de connaissances.

Offre pédagogique	Nombre de collèges éligibles	Nombre de classe éligibles par collège	ODD
Ciné Green (Forfait de 200 euros par classe, transport compris)	-	-	4 ÉDUCATION DE QUALITÉ

#### Approche sportive du développement durable

inclusivité et visibilité du handicap.

Offre pédagogique	Nombre de collèges éligibles	Nombre de classe éligibles par collège	ODD
Sport & handicap	en cours de définition	en cours de définition	10 REQUITES

#### **B.** Thématiques « libres » :

La thématique «libre» permet une plus grande marge de manœuvre et une plus grande liberté dans le choix des projets expérimentés. En effet, elle permet de construire des actions directement en accord avec le projet d'établissement et de sortir des thématiques proposées par le Département.

Cela peut inclure un thème non évoqué plus haut (ex : la destruction des habitats de la faune et de la flore, la coopération internationale, le lien intergénérationnel...) ou bien des actions non-existantes dans les «thématiques A» (Par exemple sur l'éco-citoyenneté, en ayant un projet d'établissement autour de la «gestion des déchets» via des opérations de ramassage de déchets, la mise en place du tri sélectif, la prévention des déchets autre que le gaspillage alimentaire...).

Les projets pourront être à l'initiative de l'équipe enseignante, des collégiens (club, classe(s), éco-délégués ...), les agents des collèges et/ou le personnel de direction. Les projets associant l'ensemble des entités du collège seront prioritaires.

Les établissements retenus percevront alors une aide au financement à hauteur de 80 % du projet, avec un plafond maximal de 2 000€ (par établissement).

Afin de construire des actions cohérentes et de les inscrire dans le projet d'établissement, des aides méthodologiques vous sont proposées telles que :

- La mise en relation avec des référents thématiques départementaux sur certains sujets comme le lien intergénérationnel, le social, la culture, le sport, le handicap, l'environnement...
- La mise à disposition du catalogue des offres pédagogiques du Département
- La création de groupes de travail inter-établissements afin de favoriser le co-développement des projets (que ça soit en présentiel à l'Hôtel du Département ou à distance).

#### IV/ Dispositif de sélection pour les thématiques A et B

#### 1) Obligations et critères généraux

- Lors de la sélection des dossiers, le jury prêtera particulièrement attention à :
- L'organisation pédagogique autour du projet
- L'implication transversale des parties prenantes internes (collégiens, équipe enseignante, personnel de direction et agents des collèges, notamment l'équipe de restauration et de maintenance), et externes à l'établissement (commune, école....)
- L'engagement à pérenniser les actions en dehors de l'appel à projet et à une continuité pédagogique liée à la Thématique libre engagée.
- Ce n'est pas parce que vous êtes retenu cette année que cela sera le cas l'année prochaine. Il faut (re)candidater et être (re)sélectionner pour bénéficier de la subvention.

#### Pour la thématique libre B:

- L'exclusion des simples actions ponctuelles (ex : pas de financement pour une seule et unique sortie)
- Recouper plusieurs Objectifs Développement Durable
- Justifier que le projet entre bien dans une démarche développement durable
- Les actions peuvent s'inscrire dans le projet d'établissement. Il est important qu'elles ne constituent pas des actions isolées
- La qualité et la pertinence du contenu du projet
- La présentation en ligne du budget prévisionnel détaillé
- L'engagement à dresser un rapport final des actions menées (en fournissant un bilan financier, qualitatif et quantitatif)
   et puis à transmettre les factures liées à l'AAP.
- L'engagement de faire, en fin d'année scolaire, une restitution par les élèves et l'équipe projet des actions menées. Il n'y
  a pas de forme imposée. Cela peut être une exposition, une présentation (théâtrale, visuelle...), un article...

Si ces critères ne sont pas remplis, la candidature ne sera pas retenue.

La construction pédagogique du projet, les thématiques précises, le choix de l'organisme et du site, les méthodes et outils employés sont laissés à l'appréciation de l'établissement.

#### 2) Jury de sélection

Le jury de sélection sera composé d'élus et d'agents du Département mais aussi de partenaires externes au Département. Les membres de ce jury se réuniront afin de débattre de la retenue des dossiers et de les sélectionner en fonction des critères et thématiques énoncés plus haut.

Cette commission siègera entre le 5/10/2023 et le 31/10/2023. Les établissements dont les projets seront sélectionnés seront contactés courant novembre 2023 et devront engager les actions au plus tard deux mois après avoir perçu les aides du département.

#### V/ Modalités de financements / aides

Suite à la sélection des dossiers, le Département s'engage à accompagner les collèges retenus pour les «thématiques A» et à financer les projets retenus pour la «thématique B» à hauteur 80% avec un plafond maximal de 2 000€.

Sur la subvention de la thématique (B) libre, le budget dédié au transport **ne devra pas excéder 20%** de l'aide financière totale et les modes transports durables seront à privilégier.

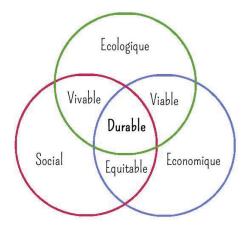
Dans les cas où les engagements présentés au cours de la candidature de l'appel à projet ne sont pas tenus, qu'aucune action n'est engagée ou que le projet d'établissement présenté n'est pas appliqué, le collège pourra être amené à rembourser l'intégralité de la subvention.

#### Rétroplanning à titre indicatif:

Année scolaire 2022-2023	été 2023	Oct. 2023	Nov. 2023	Dec. 2023	Jan. 2024	Fev. 2024	Mars 2024	Avr. 2024	Mai 2024	Juin- Juillet 2024
Lancement AAP										
Envoie des dossiers de candidature										
Commission de sélection										
Transmission et sélection des dossiers										
Versement des subventions										
Mise en œuvre des actions										
Production / restitution des élèves										
Transmission du bilan financier avec les factures liées à l'AAP										
Transmission bilan annuel actions (qualitatif et quantitatif										

# ANNEXE 1 FICHE EXPLICATIVE SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

« Un développement durable doit répondre à nos besoins présents, sans que cela empêche les générations du futur de répondre aux leurs» c'est la définition qui a été retenue en 1987.



#### Il repose sur 3 piliers:

- 1. Ecologique: Préserver nos ressources naturelles à long terme
- 2. Economique: Adopter un modèle économique sans préjudice pour l'environnement et le social.
- 3. Social: Réduire les inégalités entre les individus afin que chacun puisse satisfaire ses besoins fondamentaux (alimentation, santé, logement...)

Tout le monde est concerné à son échelle et peut agir pour améliorer le quotidien de chacun, en s'engageant dans :

- la lutte contre le changement climatique,
- la préservation de la biodiversité des milieux et des ressources,
- la santé et bien être au service de l'épanouissement de tous les êtres humains,
- la solidarité entre les territoires et les générations
- la consommation responsable

Depuis des dizaines d'années, de nombreuses personnes et organisations se sont rassemblées pour trouver des solutions et surtout définir en détails les objectifs du développement durable.

L'ONU (l'Organisation des Nations Unies) en a retenu 17 qui répondent aux défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés. Ils constituent les points de référence sur lesquels cette appel à projet se base.

Ces objectifs sont interconnectés entre eux.

Nous réussirons quand tous les objectifs seront atteints!



































# ANNEXE 2 FICHE DESCRIPTIVES DES ACTIONS « A. THÉMATIQUES PROSÉES »

	EVEIL AU GOÛT
Nom thématique	ECO-CITOYENS DE DEMAIN
Nombre de collège(s)/ classe(s) éligible(s)	<ul><li> 3 collèges éligibles</li><li> 1 classe par collège</li></ul>
Partenaire/Prestataire	Cardere
Objectif(s) de l'action	<ul> <li>Concrétiser la notion de circuit-court, montrer l'impact de l'acte d'achat sur le territoire (futur rôle de citoyen), sur l'environnement et sur sa santé.</li> <li>Faire connaître et apprécier les produits, faire évoluer les goûts</li> <li>Rapprocher le collégien de la cuisine, travailler sur l'équilibre alimentaire</li> <li>Pérenniser les actions de lutte contre le gaspillage alimentaire.</li> <li>Approfondir les liens entre ces différentes problématiques en proposant la mise en place au sein des établissements d'un accompagnement pédagogique sous forme d'un ensemble d'actions éducatives coordonnées autour de l'alimentation locale et durable.</li> </ul>
	<ul> <li>L'ensemble des prestations à réaliser doivent être menées entre octobre et juin de l'année scolaire ciblée. Les différents rendus et documents seront à remettre au Département au plus tard fin août de l'année scolaire concernée.</li> <li>Il est proposé à l'établissement de développer un parcours de découverte et d'accompagnement des élèves autour de l'alimentation durable. Ce parcours serait articulé autour d'une matière première (légume, lait, viande,), d'un type de culture et/ou d'élevage.</li> </ul>
	De novembre à décembre – Accompagnement des groupes-projets des établissements participants par le prestataire :  Constitution d'un groupe projet  (Re)Mise à niveau sur le vocabulaire employé des représentants de la communauté éducative  En fonction des différents échanges, de la stratégie de l'établissement, le thème de l'année sera choisi et le déroulé (type d'actions, cohérence et enchainement entre elles, planification sur l'année) et les cibles des actions pédagogiques définies
Descriptif/Déroulement	De janvier à début juin – Contenu : Déroulement des animations • Visite de ferme en 5 <sup>ème</sup> séance, le coût de cette visite sera pris en charge par le Département de l'Eure (hors transport qui reste à la charge de l'établissement).
	<ul> <li>De juin au 31 août - Mise en place de temps collectifs d'échange et de formation, communs à l'ensemble des collèges participants</li> <li>A l'issue de l'année scolaire, un temps de retours et d'échanges entre les groupes projets des établissements sera proposé. Ce temps inclut obligatoirement:</li> <li>Un temps de présentation des parcours réalisés dans chaque établissement et d'échange sur les résultats, les points forts, les points à améliorer.</li> <li>Un temps de réflexion collectif sur les suites qui seront données au projet pour les différents établissements sur les années suivantes et sous quelle forme.</li> <li>Un temps d'échanges d'une demi-journée. Le thème et la forme seront à choisir en fonction des remontées et des interrogations des différents établissements participants (formation des formateurs). Il doit aider les établissements à envisager la suite du projet sur les années scolaires à venir.</li> <li>Ce temps pourra être organisé en juin ou début juillet lors de la dernière semaine de présence de l'équipe pédagogique après le départ des élèves.</li> </ul>
Nombre de séances	<ul> <li>4 animations entre janvier et juin</li> <li>Possibilité d'une visite de ferme en 5ème séance</li> <li>Le collège peut s'il le souhaite mettre en place d'autres animations pour étoffer le parcours. Dans ce cas, l'organisation de ces animations supplémentaires est à sa charge.</li> </ul>
Besoin de transport (Oui/Non) À la charge de l'établissement	Non (sauf s'il y a une visite de ferme)  • En ce qui concerne les sorties hors de l'établissement, chaque établissement aura la possibilité de recourir à la nouvelle subvention spécifique «d'aide au transport» versée par la Direction des Collèges.
Précisions (sur l'organisation)	<ul> <li>Le parcours est prévu pour être complètement modulable et s'adapter aux besoins et au projet pédagogique de l'établissement. Ainsi les publics ciblés peuvent être directement les élèves, mais également d'autres publics pour les « former à former/sensibiliser », par exemple les éco-délégués, les personnes en charge de la vie scolaire, les personnels de cuisine, un groupe projet mixte.</li> <li>A noter : La mise en place d'une séance d'éveil au goût et/ou d'un atelier culinaire est imposé.</li> </ul>

ACCOMPAGNEMENT À LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE & TRI A LA SOURCE DES BIODECHETS - (en restaurant scolaire)			
Nom thématique	ECO-CITOYENS DE DEMAIN		
Nombre de collège(s)/ classe(s) éligible(s)	4 collèges éligibles		
Partenaire/Prestataire	En cours de sélection		
Objectif(s) de l'action	<ul> <li>Intégrer des actions de lutte contre le gaspillage alimentaire et de tri à la source des biodéchets</li> <li>Accompagner les établissements à l'installation et l'utilisation des tables de tri</li> <li>Cela peut aussi concerner les collèges déjà équipés mais dont le geste de tri a été suspendu pour diverses raisons (manque de temps, changement d'organisation, départ du référent projet).</li> <li>Être conforme aux obligations réglementaires</li> </ul>		
Descriptif/Déroulement	<ul> <li>Dans un premier temps: organisation d'une réunion avec l'équipe projet (pédagogique, administrative et technique) sur les difficultés éventuelles, les actions contre le gaspillage alimentaire (pesée, ajustement au niveau du restaurant scolaire), le positionnement des tables, les supports de communication, la loi Egalim et l'importance du tri des biodéchets.</li> <li>Dans un second temps, une formation de l'équipe projet (technique, administrative et pédagogique) et des élèves aura lieu sur la méthodologie d'organisation des pesées et le matériel à utiliser (déjà présent dans l'établissement). Des tableaux nécessaires au bon suivi des pesées seront mis à disposition. Par la suite, le collège doit être en capacité de mobiliser et de réaliser son diagnostic initial du gaspillage alimentaire en autonomie.</li> <li>Dans un troisième temps, un suivi sera effectué. Le prestataire se tiendra à disposition des établissements (mail / téléphone) pour toutes questions complémentaires relatives à la mise en œuvre et au suivi.</li> <li>Enfin, des actions seront proposées au collège afin qu'il optimise son tri des biodéchets et qu'il réduise le gaspillage alimentaire à tous les niveaux.</li> </ul>		
Nombre de séances	3		
Besoin de transport (Oui/Non) À la charge de l'établissement	Non		
Précisions (sur l'organisation)	Non		

GESTION & VALORISATION DES BIODECHETS DES COLLEGES : INSTALLATION ET SUIVI DE COMPOSTEURS «DE PROXIMITE EN ETABLISSEMENT»			
Nom thématique	ECO-CITOYENS DE DEMAIN		
Nombre de collège(s)/ classe(s) éligible(s)	• 3 collèges éligibles		
Partenaire/Prestataire	En cours de sélection		
Objectif(s) de l'action	<ul> <li>Réduire la quantité de déchets présentés à la collecte et valoriser les biodéchets (les déchets alimentaires comme les déchets verts)</li> <li>Répondre aux obligations réglementaires de gestion des biodéchets</li> <li>Faire intégrer un geste éco-citoyen dans le quotidien des personnes fréquentant le collège</li> </ul>		
Descriptif/Déroulement	<ul> <li>Dans un premier temps, une étude de faisabilité concernant l'installation des composteurs et les conditions du tri des biodéchets sera effectuée par le Département de l'Eure et le prestataire.</li> <li>Dans un second temps, le matériel nécessaire à la bonne pratique du compostage sera mis en place (aménagement de la zone de compostage compris). Une formation «Référent de site de compostage» sera alors organisée pour l'ensemble de l'équipe projet.</li> <li>Dans un troisième temps, un suivi (téléphonique et visite du site) sera réalisé afin d'assurer une maintenance avec les agents du site dans la gestion du composteur (retournement, nuisibles, équilibre de dégradation), d'approfondir la technique pratico-pratique afin de rendre, à terme, l'établissement autonome dans le traitement de ses biodéchets</li> </ul>		
Nombre de séances	A définir avec le prestataire retenu		
Besoin de transport (Oui/Non) À la charge de l'établissement	Non		
Précisions (sur l'organisation)	Non		

FRESQL	JE DU CLIMAT JUNIOR : OFFRE DEPLOIEMENT DANS L'ETABLISSEMENT
Nom thématique	ECO-CITOYENS DE DEMAIN
Nombre de collège(s)/ classe(s) éligible(s)	2 collèges éligibles     1 classe par collège
Partenaire/Prestataire	Association « La Fresque du Climat »
Objectif(s) de l'action	<ul> <li>Dans le cadre de la loi Climat, développement des moyens de sensibilisation et de formation aux enjeux, voies et moyens de la transition écologique dans l'enseignement</li> <li>Sensibiliser les élèves pour aiguiser l'esprit critique</li> <li>Former les équipes pédagogiques à porter la pédagogie des enjeux afin que l'établissement devienne autonome</li> <li>Ancrer les enjeux écologiques dans le tronc commun académique</li> </ul>
	<b>Descriptif:</b> outil pédagogique scientifique, basé sur les rapports du GIEC (sensibilisation au changement climatique); jeu de cartes; cohésion et méthodologie de l'intelligence collective; générer l'envie d'agir et engager les participant.e.s.
Descriptif/Déroulement	Déroulement:  1. Coordination de l'évènement: Accompagnement dédié par un·e coordo expert·e  2. Formation des animateur·rices: Identifier et mobiliser une équipe interne de volontaires (enseignant.e.s, direction,) afin de la former pour internaliser la compétence (par un.e formateur. rice agréé.e)  3. Préparation et soutien logistique de l'organisation de l'évènement: Format présentiel: Mise à disposition du matériel // Format distanciel: Mise à disposition de la plateforme  4. Coaching lors de l'évènement: Encadrement des animateur·rice par un coach qui apporte une expertise et accompagne les équipes afin d'animer des ateliers lors de sessions planifiées.  Grâce à toutes ces étapes, l'établissement devient autonome dans la mise en place d'ateliers « Fresque pour le Climat ». Cela permet aux acteur.rice.s internes de gagner en compétences et de sensibiliser un maximum de personnes.  Chaque atelier « Fresque du Climat » se déroule en 3 phases :  1. 1h30 - RÉFLEXION : découvrir et mettre en lien les cartes puis co-construire la fresque.  2. 0h30 - CRÉATIVITÉ : décompresser, s'approprier la fresque et créer un esprit d'équipe en l'illustrant.
Nombre de séances	3. 1h – DEBRIEF : échanger sur ses émotions, questions, et dessiner des solutions individuelles et collectives.  1 + formation de l'équipe enseignante
Besoin de transport (Oui/Non) À la charge de l'établissement	En ce qui concerne les sorties hors de l'établissement, chaque établissement aura la possibilité de recourir à la nouvelle subvention spécifique « d'aide au transport » versée par la Direction des Collèges.
Précisions (sur l'organisation)	-

L'ENERGIE DANS MON COLLEGE			
Nom thématique	ECO-CITOYENS DE DEMAIN		
Nombre de collège(s)/ classe(s) éligible(s)	2 collèges éligibles		
Partenaire/Prestataire	Associations d'animations pédagogiques		
Objectif(s) de l'action	<ul> <li>Sensibiliser les élèves aux enjeux énergétiques</li> <li>Identifier les principales sources de consommations énergétique dans son collège</li> <li>Réfléchir comment diminuer les consommations énergétiques dans le collège</li> </ul>		
Descriptif/Déroulement	<ul> <li>Voici un exemple de déroulement à adapter selon le projet :</li> <li>1 séance de sensibilisation aux consommations énergétiques liées à nos usages</li> <li>1 séance pour comprendre les flux d'énergie dans un bâtiment (performance énergétique du bâtiment, des équipements et utilisation)</li> <li>1 visite de la chaufferie de l'établissement et des installations de mesures de l'énergie (compteur électrique, compteur gaz, compteur eau)</li> <li>1 séance pour réfléchir aux actions permettant de réduire les consommations d'énergie d'un bâtiment</li> </ul>		
Nombre de séances	A définir selon le projet pédagogique de l'établissement		
Besoin de transport (Oui/ Non) A LA CHARGE DE L'ETABLISSEMENT	Non		
Précisions (sur l'organisation)	<ul> <li>Les séances ont lieu en classe</li> <li>1 visite des points clés énergétiques du collège</li> </ul>		

EXPOSITION ITINERANTE SUR LA RESSOURCE EN EAU				
Nom thématique :	ECO-CITOYENS DE DEMAIN			
Nombre de collège(s)/ classe(s) éligible(s)	6 collèges a minima			
Partenaire/Prestataire	Conseil Départemental 27, Direction Départementale de l'Environnement, de l'Espace Rural et de l'Agriculture			
Objectif(s) de l'action	<ul> <li>Sensibiliser sur l'importance et la fragilité de la ressource en eau</li> <li>Rappeler la provenance de l'eau potable</li> <li>Sensibiliser sur une utilisation responsable de l'eau potable</li> </ul>			
Descriptif/Déroulement	<ul> <li>Diffusion d'une exposition itinérante sur la protection de la ressource en eau et l'écoconsommation</li> <li>Mise à disposition d'outils pédagogiques comme des panneaux aimantés interactifs</li> </ul>			
Nombre de séances	-			
Besoin de transport (Oui/Non) À la charge de l'établissement	Non			
Précisions (sur l'organisation)	La durée minimale du temps d'exposition est de 1 semaine par collège			

INSTALLATION DE RUCHES PEDAGOGIQUES ET SEMIS DE PLANTES MELLIFERES (sur les espaces verts des collèges)				
Nom thématique	NATURE			
Nombre de collège(s)/ classe(s) éligible(s)	3 collèges éligibles			
Partenaire/Prestataire	Syndicat d'Apiculture de l'Eure (SAE)			
Objectif(s) de l'action	Sensibilisation des élèves et des équipes (pédagogiques, administratives, d'entretiens et de services, de direction etc) :  • Au rôle des pollinisateurs  • Autour de la nécessité de la protection des plantes mellifères			
Descriptif/Déroulement	<ul> <li>Organisation d'une visite du collège avec le responsable de projet départemental (et le SAE si disponible) ainsi que d'une réunion de cadrage afin de rencontrer les porteurs du projet et de faire un état des lieux sur la faisabilité du projet.</li> <li>Si (et seulement si) toutes les conditions d'éligibilité sont réunies (sécurité, réglementation), il est possible de procéder au dimensionnement de l'offre. Une fois toutes ces informations collectées, une convention financière est établie.</li> <li>Si nécessaire, les responsables du projet (enseignants par ex), s'engagent à suivre une formation de 10 séances afin de pouvoir entretenir les ruches et faire des animations pédagogiques. En effet, un minimum de savoirs est nécessaire. Cette formation est financée par le Département.</li> <li>Le SAE peut intervenir, si nécessaire, tout au long du projet pour du suivi et du conseil.</li> <li>Une fois toutes ces étapes passées, les ruches sont installées et les plantes mellifères sont semées.</li> </ul>			
Nombre de séances	Les responsables formés font eux même la sensibilisation des équipes et des élèves autour des ruches et des pollinisateurs. En effet, ce projet ruches doit s'inscrire dans un projet d'établissement.			
Besoin de transport (Oui/Non) À la charge de l'établissement	Non			
Précisions (sur l'organisation)	Les financements du projet sont à avancer mais sont intégralement remboursés Il est donc nécessaire d'avancer les frais pour :  Adhésion au Groupe de Défense Sanitaire  Assurance technique  Formation (SAE)  Adhésion au SAE  Matériel apicole  Tenues de protection			

a	EXPOSITION MOBILE SUR LES FLEURS DES CHAMPS vec les photos issues du concours se déroulant de mai à septembre
Nom thématique :	NATURE
Nombre de collège(s)/ classe(s) éligible(s)	• 6 collèges
Partenaire/Prestataire	Conseil Départemental, Direction Départementale de l'Environnement, de l'Espace Rural et de l'Agriculture
Objectif(s) de l'action	<ul> <li>Sensibilisation autour de la nécessité de la protection des fleurs des champs (flore messicole)</li> <li>Sensibilisation au patrimoine naturel et culturel du département (impressionnisme)</li> <li>Sensibilisation à la préservation des pollinisateurs domestiques et sauvages</li> <li>Mettre en valeur l'implication des collégiens eurois à travers le concours photo</li> </ul>
Descriptif/Déroulement	<ul> <li>Prêt d'une exposition photographique sur les fleurs des champs composée d'une vingtaine de photos</li> <li>Mise à disposition d'outils pédagogiques et d'informations sur les enjeux de préservation de ce patrimoine pour accompagner l'exposition</li> <li>Durée du prêt: 15 jours maximum</li> </ul>
Nombre de séances	-
Besoin de transport (Oui/Non) À la charge de l'établissement	Non
Précisions (sur l'organisation)	<ul> <li>IL N'EST PAS NECESSAIRE DE PARTICIPER AU CONCOURS de photographie pour prétendre à l'exposition.</li> <li>Les photos de l'exposition sur les fleurs des champs sont issues des précédents concours photos. Chaque année, ce concours est ouvert à tous les collèges eurois et toutes les classes sans limite de nombre, de mai à septembre.</li> <li>Pour y participer, nous vous invitons à vous référer aux «Catalogues des offres pédagogiques».</li> </ul>

VISITES ESPACES NATURELS SENSIBLES Découvrir la Nature dans l'Eure (DNE)			
Nom thématique :	NATURE		
Nombre de collège(s)/ classe(s) éligible(s)	9 collèges proches d'un Espace Naturel Sensible (ENS)		
Partenaire/Prestataire	Associations ou collectivités		
Objectif(s) de l'action	<ul> <li>Découvrir/connaitre la nature proche des collèges</li> <li>Sensibilisation des collégiens à la préservation de la biodiversité</li> </ul>		
Descriptif/Déroulement	<ul> <li>Animation clef en main ou à construire avec l'association</li> <li>Animations en extérieur sur un espace naturel défini et à proximité immédiate des collèges. Le trajet se fait donc à pied ou à vélo (si collège équipé).</li> </ul>		
Nombre de séances	1 minimum - 3 maximum / collège		
Besoin de transport (Oui/ Non) A LA CHARGE DE L'ETABLISSEMENT	<ul> <li>Nécessité que le trajet puisse se faire à pied ou en vélo depuis l'établissement</li> <li>Pas de prise en charge de la location de vélo.</li> </ul>		
Précisions (sur l'organisation)	S'il n'est pas possible de réaliser le trajet à pied ou à vélo (collège – ENS), le collège ne pourra pas être retenu pour cette animation		

	CINE GREEN
Nom thématique :	APPROCHE CINEMATOGRAPHIQUE DU DEVELOPPEMENT DURABLE
Nombre de collège(s)/ classe(s) éligible(s)	5 collèges – 10 classes au maximum     Classes de 5è
Partenaire/Prestataire	MJC Bernay
Objectif(s) de l'action	Sensibiliser au développement durable via le cinéma
Descriptif/Déroulement	Dans ce dispositif, trois temps forts de projections sont envisagés, à un rythme calendaire structuré :  • Une séance cinéma en salle ou dans les collèges  • Une séance «du doc»  • Une séance «green» dans les collèges.  Un temps d'échange est prévu après chaque projection afin d'accompagner l'appropriation du film par les élèves.  Une rencontre avec un expert en lien avec la thématique du film sera organisée au cinéma. La diffusion de documentaires au collège pourra être animée par un professionnel ou par un enseignant volontaire
Nombre de séances	3 (minimum)
Besoin de transport (Oui/Non) À la charge de l'établissemen	En ce qui concerne les sorties hors de l'établissement, chaque établissement aura la possibilité de recourir à la nouvelle subvention spécifique «d'aide au transport» versée par la Direction des Collèges.
Précisions (sur l'organisation)	<ul> <li>Ces animateurs auront à disposition une boîte à outils comme support, pour aller «plus loin», et «outiller» les échanges dans une perspective éco-citoyenne et de valorisation d'ODD.</li> <li>1 guide d'utilisation et de ressources</li> <li>1 dvd pour chaque film projeté avec inclus les droits de diffusion pour votre établissement</li> <li>3 fiches pédagogiques sur les films projetés Une liste d'ateliers potentiels pour aller plus loin : ateliers développement durable et ateliers cinéma.</li> <li>Infos pratiques : 200€ par classe</li> </ul>

	SPORT & HANDICAP
Nom thématique :	APPROCHE SPORTIVE DU DEVELOPPEMENT DURABLE
Nombre de collège(s)/ classe(s) éligible(s)	<ul> <li>Tous niveaux éligibles de la 6è à la 3è</li> <li>40 élèves max par tranche d'activité d'1h30</li> <li>Nombre de classes éligibles max par collège à décider avec les partenaires</li> </ul>
Partenaire/Prestataire	Partenaires de la Commission Départementale Sport & Handicap (CDS&H 27) (Association loi 1901 à but non lucratif)
Objectif(s) de l'action	<ul> <li>Lien avec les matières scolaires comme l'histoire, notamment avec celle des Jeux Olympiques et Paralympiques, les arts plastiques, le français si rédaction de documents pour la semaine Olympique et Paralympique (qui se déroule chaque année sur la dernière semaine de janvier ou sur la 1ère de février).</li> <li>Sensibilisation sur la thématique du « sport et handicap ».</li> <li>Mise en situation de handicap sur des pratiques sportives et ou action du quotidien : <ul> <li>Apprendre la technique de guide pour les non-voyants,</li> <li>Se déplacer en fauteuil roulant afin de se rendre compte des difficultés de déplacements au quotidien.</li> </ul> </li> </ul>
Descriptif/Déroulement	Les ateliers proposés sont indépendants mais cumulables :  1. Rencontre avec un athlète handisport ou sport adapté Mobilisation d'un des ambassadeurs de la commission sport et handicap. Echange sur son parcours, sa pratique au quotidien.  2. Sensibilisation au handicap par la pratique Mise en situation de handicap sur des pratiques sportives et ou action du quotidien.  • Apprendre la technique de guide pour les non-voyants,  • Se déplacer en fauteuil roulant afin de se rendre compte des difficultés de déplacements au quotidien.  • Ateliers handisports :  • basket-fauteuil, hand-fauteuil  • torball/goalball  • bocciaou tout autre activité avec les fauteuils roulants manuels.  En fonction des ateliers choisis et peut se dérouler sur plusieurs temps dans l'année, en fonction de l'option choisi et du nombre de classe. (Compter 1h30 par classe minimum) En amont de la rencontre, des ressources pédagogiques vous seront partagés afin de préparer l'échange.
Nombre de séances	A prévoir en début d'année avec les partenaires
Besoin de transport (Oui/Non) À la charge de l'établissemen	<ul> <li>Déroulement des activités au sein de l'établissement</li> <li>Si à la volonté des établissements les activités se déroulent hors du collège, le transport est à la charge de l'établissement</li> </ul>
Précisions (sur l'organisation)	Contact autre : sports@eure.fr



CHARTE DE L'APPEL À PROJETS

# LES COLLÉGIENS AGISSENT POUR L'ENVIRONNEMENT & LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

2023-2024

#### Contexte

Le Département de l'Eure accompagne depuis de nombreuses années les collèges dans leurs actions pour le développement durable à travers divers dispositifs (Programme Personnalisé de Réussite Educative, catalogue des offres culturelles et pédagogiques, activités ponctuelles...)

Dans le cadre de sa stratégie de transition écologique **Eure Transition Verte** et pour parfaire son accompagnement auprès des collèges, le Département de l'Eure lance le présent Appel à Projet «Les collégiens agissent pour l'environnement et le développement durable». Il s'adresse à tous les collèges publics et privés, sous contrat, du territoire. Cette démarche a pour objectif de pérenniser les actions en lien avec le développement durable dans les projets d'établissement de manière transversale, en y associant les diverses parties prenantes, et de façon transdisciplinaire.

Celui-ci est scindé en deux parties. Une première regroupe des programmes d'actions «clef en main» proposés par le Département, sous l'intitulé «Thématiques proposées». Ces dernières devront être classées par ordre de préférence. La seconde, nommée «Thématiques libres», permet aux collèges de créer leurs propres programmes et de les inscrire (si possible) dans leur projet d'établissement.

Les établissements lauréats seront sélectionnés suite à une délibération du jury et devront répondre à un certain nombre de critères précisés dans le cahier des charges.

#### Engagement du Département de l'Eure

Le Département de l'Eure s'engage à sélectionner des établissements lauréats pour l'année scolaire 2023-2024 et de leur assurer l'accompagnement, promis dans le cahier des charges, tel que :

- Pour les collèges sélectionnés pour les «Thématiques proposées», le nombre de séances et d'animations pour les quelles ils ont été retenus;
- Pour les collèges sélectionnés pour la « Thématique libre », une subvention à 80% de leur projet avec un plafond de 2000€/ an;
- Une mise en contact, si demandée, avec des référents sur divers sujets au Département (lien intergénérationnel, numérique responsable, sport, environnement, etc)

Afin de faciliter l'analyse des candidatures, l'appel à projet centralise toutes les actions, ce que le Département de l'Eure propose autour du Développement Durable aux collèges et une adresse mail unique est mise à votre disposition pour nous contacter : **cd27developpementdurable@eure.fr**. Les fiches de candidatures sont des documents intitulés «Candidature A» et «Candidature B». Le jury de sélection s'appuiera dessus afin de sélectionner les lauréats 2023-2024.

#### Engagement des collèges

<u>Tout collège candidat et selectionné s'engage à :</u>

- Suivre jusqu'au bout les programmes d'animation pour lesquels il a été sélectionné
- Mener à bien le projet pour lequel il a reçu la subvention du Département
- Prendre contact avec le Département pour l'en informer et trouver une solution si le collège est dans l'impossibilité de d'honorer les deux engagements ci-dessus
- Prévenir le Département de toutes modifications concernant leur projet
- Transmettre au Département les documents précédemment demandés dans le Cahier des Charges
- Transmettre les factures des dépenses en lien avec les Thématiques Libres
- Apposer le logo du Département de l'Eure sur tous les éléments de communication du collège en lien avec le projet.

Le Département de l'Eure s'octroie le droit, si les engagements ne sont pas respectés, de ne pas sélectionner le collège les prochaines années de reconduction de l'appel à projet [et de demander un remboursement intégral de la subvention versée].

#### Dispositions relatives à la protection des données

Les informations recueillies vous concernant font l'objet d'un traitement informatique, auquel vous consentez, qui seront conservées pendant 5 ans. Elles permettent le bon traitement de votre candidature à l'appel à projet.

Ces dispositions s'appliquent à partir de la date de réception de votre dossier de candidature.

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 et à la loi informatique et libertés, vous disposez des droits suivants sur vos données : droit d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement (droit à l'oubli), droit d'opposition, droit à la limitation du traitement. Vous pouvez également définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données à caractère personnel après votre décès. Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez formuler votre demande par courrier auprès du Département de l'Eure - Délégué à la protection des données - 14 Boulevard Georges Chauvin - 27021 ÉVREUX Cedex. Sous réserve d'un manquement aux dispositions ci-dessus, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès du site de Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés www.cnil.fr

Je reconnais avoir pris connaissance des informations ci-dessus et les accepter pleinement.

#### Le collège

Fait à

le

Signature



### **APPEL À PROJETS**

# LES COLLÉGIENS AGISSENT POUR L'ENVIRONNEMENT & LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

FICHE DE CANDIDATURE A. « THÉMATIQUES PROPOSÉES » CHOIX DES OFFRES PÉDAGOGIQUES 2023-2024

Sur cette fiche, veuillez renseigner les animations qui vous intéressent en indiquant un <u>ordre de préférence</u> (entre les différentes thématiques puis entre les animations proposées). Vous trouverez plus d'informations sur les animations dans les <u>fiches</u> descriptives des actions en annexes.

Ces animations sont <u>prises en charge</u> par le Département de l'Eure (<u>hors transports</u>), à <u>l'exception de Ciné Green</u> qui fait l'objet d'un <u>forfait de 200€/ classe, transports inclus.</u>

### **CONTACT**

Nom du collège & localisation			
Informations générales	Nombre total d'éco-délégués		Niveau labélisation E3D
Informations spécifiques AAP	Niveau(x) et classe(s) concerné(s) (Par ligne ex : 6èB puis 4èA)	Effectif par classe (Par ligne en face de la classe, ex : 25 en face de «6èB» puis 26 en face «4èA»)	Effectif total des élèves concernés par l'AAP (somme des effectifs des classes concernées, ex:51 [car 25 + 26])

REFERENT.E DU PROJET		
Nom		Prénom
Fonction		
Téléphone fixe	Mail	
RÉFÉRENT.E DU PROJET		
Nom		Prénom
Fonction		
Téléphone fixe	Mail	
RÉFÉRENT.E DU PROJET		
Nom		Prénom
Fonction		
Téléphone fixe	Mail	
RÉFÉRENT.E DU PROJET		
Nom		Prénom
Fonction		
Téléphone fixe	Mail	

### PROJET PÉDAGOGIQUE

#### THÉMATIQUE « COLLÉGIENS, ÉCO-CITOYENS DE DEMAIN »

Animation proposées	Ordre de préférence	Nom du référent.e
Éveil au goût		
Accompagnement à la mise en place de tables de tri & tri a la source des biodéchets (en restaurant scolaire)		
Gestion & valorisation des biodéchets des collèges : Installation et suivi de composteurs « de proximité en établissement »		
Fresque ClimatJunior - Déploiement dans l'établissement		
L'énergie dans mon collège		
Exposition itinérante sur la ressource en eau		

#### Objectifs pour l'établissement :

#### THÉMATIQUE « NATURE » (numéroté par ordre de préférence)

Animation proposées	Ordre de préférence	Nom du référent.e
Installation de ruches pédagogiques dans les collèges et semis de plantes mellifères		
Exposition mobile sur les fleurs des champs - avec les photos issues du concours se déroulant de mai à septembre		
Visites des Espaces Naturels Sensibles - Découvrir la Nature dans l'Eure à destination des collèges- préciser dans les «Objectifs pour l'établissement» le nombre de sorties envisagées entre 1 et 3.		

#### THÉMATIQUE « APPROCHE CINÉMATOGRAPHIQUE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE »

Animation proposées	Ordre de préférence	Nom du référent.e
Ciné Green (Forfait de 200€/ classe MAIS transports compris)		

#### Objectifs pour l'établissement :



**APPEL À PROJETS** 

# LES COLLÉGIENS AGISSENT POUR L'ENVIRONNEMENT & LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

FICHE DE CANDIDATURE B. « THÉMATIQUES LIBRES »
CHOIX DES OFFRES PÉDAGOGIQUES
2023-2024

### CONTACT

Nom du collège & localisation			
Informations générales	Nombre total	Niveau labélisation E3D	
Informations	<b>Niveau(x) et classe(s)</b> <b>concerné(s)</b> (Par ligne ex : 6èB puis 4èA)	Effectif par classe (Par ligne en face de la classe, ex : 25 en face de «6èB» puis 26 en face «4èA»)	Effectif total des élèves concernés par l'AAP (somme des effectifs des classes concernées, ex:51 [car 25 + 26])
spécifiques AAP			

# PROJET PÉDAGOGIQUE

Intitulé du projet	
Thème	
Objectifs et ODD visés	
Description détaillée du projet (actions envisagées, interventions de l'intervenant(e))	Calendrier prévisionnel
PROGRAMMES SCOLAIRES ET PROJET D'ÉTABLISSEMENT Lien avec les programmes scolaires	
Lien avec les programmes scolaires	
Préciser si lien avec le projet d'établissement	

## **BUDGET PRÉVISIONNEL**

BUDGET PRÉVISIONNEL			
Description des dépenses à mener	Estimation d	épenses en €	
TRAVAUX:			
MATERIEL PÉDAGOGIQUE :			
INTERVENANT.E.S (+ contact si déjà connu.e.s, et):			
TRANSPORT:			
AUTRE:			
TOTAL DÉPENSES en € (prévisionnel)			
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES			
Si financement(s) du projet en dehors de l'AAP préciser (€) : (ex : subvention région, ressources propres etc)	Noms des financeurs en dehors AAP	Financement(s) en €	
Autres subventions ou dispositifs CD27 hors AAP (ex : PPEC, PDRE, Catalogue) et montant en € :	Dispositif(s) CD27	Aide(s)/ Subvention(s) en €	